



## La gestion des cours d'eau sur notre territoire ....

Au cours des derniers mois, deux importantes chutes d'eau ont provoqué des crues sur notre territoire causant des dommages à quelques propriétés et infrastructures.

Les citoyens touchés par les précipitations soudaines du 31 mai et du 22 août ont alerté le conseil municipal sur des situations qui semblent de plus en plus fréquentes.

Plusieurs démarches ont été entreprises afin de comprendre la situation et de proposer des mesures d'atténuation. Les citoyens ont été rencontrés, les cours d'eau ont été sillonnés en amont et en aval et quelques correctifs mineurs ont été apportés.

Différents professionnels ont été consultés :

- L'aménagiste de la MRC a été avisé et en a informé le responsable au ministère de l'Environnement. La politique de gestion des cours d'eau sur l'île d'Orléans est sous la juridiction de la MRC et toute intervention dans un cours d'eau doit faire l'objet d'un certificat d'autorisation ;
- Un ingénieur de DESSAU a été sollicité afin de faire la description de la situation et estimer la valeur d'un mandat de caractérisation d'un bassin versant ;
- Les assureurs de la municipalité ont été informés des avis de dommages signifiés par quelques citoyens ;
- L'avocat de la municipalité a reçu copie de la mise en demeure signée par sept propriétaires de notre Municipalité.

Le sujet a été traité au caucus des élus et a fait l'objet d'un point à l'ordre du jour de la rencontre mensuelle du 9 septembre. Une résolution d'appui aux intervenants a

été adoptée. Tous les élus de la municipalité cherchent une solution durable afin de réduire de tels inconvénients aux citoyens. Certaines démarches légales devront être clarifiées afin de ne pas engager la responsabilité de la municipalité.

Les prochaines étapes consistent à compléter le financement du mandat de caractérisation d'un bassin versant, rédiger le devis et lancer l'appel d'offres.

À suivre

*Harold Noël*



## Projet d'assainissement des eaux usées .... La suite

Le projet d'assainissement des eaux usées de Sainte-Pétronille fait partie des préoccupations du conseil municipal depuis 2003. Considérant que beaucoup d'informations contradictoires circulent, il est temps de faire le point.

Le village de Sainte-Pétronille est aux prises avec une situation préoccupante relative à l'assainissement des eaux usées de sa localité. Dans le cœur du village, certaines résidences sont raccordées à des émissaires qui rejettent des eaux usées directement au fleuve. Quoiqu'on en pense, ces installations de fortune ont permis à ces résidents de préserver la qualité de l'eau souterraine.

Rappelons qu'au Québec, il ne reste que 5% des municipalités qui n'ont pas de système d'assainissement collectif des eaux usées. À l'île d'Orléans, seules Saint-Laurent et Sainte-Pétronille sont dans cette situation.

Dans un contexte de développement durable, les élus privilégient une solution conforme qui offrira des garanties raisonnables de préserver la qualité de l'eau souterraine dans tout le périmètre urbain. À défaut de quoi, nous devons songer à un réseau d'aqueduc. Notre intervention doit donc tenir compte des aspects particuliers de notre territoire et proposer des solutions adaptées.

Depuis 2003, la municipalité a élaboré en vain quelques scénarios : On se rappelle du dégrillage fin, des bassins aérés et du traitement secondaire avancé. En 2012, après avoir retenu les services d'une nouvelle firme d'ingénieurs-conseils, nous sommes revenus avec un projet d'assainissement couvrant tout le périmètre urbain qui inclut la réfection des drainages, des rues et des trottoirs. Au cours de l'été 2013, le MAMROT ajoute une nouvelle norme financière et annonce qu'il n'intervient plus dans les zones moins sensibles. Pour nous, tout est à revoir.

C'est avec la même intention de préserver la qualité de l'eau souterraine et les suggestions des ingénieurs que nous nous sommes remis au travail pour élaborer un nouveau projet : La responsabilité de l'assainissement des eaux usées serait désormais partagée entre les propriétaires et la municipalité. Le nouveau scénario prévoit donc des installations privées sur chaque propriété en limitant les infrastructures municipales ainsi que les coûts d'opérations récurrents. Seule consolation, on respecte mieux le principe d'équité entre les résidents intra et hors périmètre urbain.

La prochaine étape consiste à faire accepter ce projet par les gestionnaires de programmes du MAMROT et les convaincre de l'étendre au plus grand nombre de résidences de la municipalité. Il n'y a rien d'acquis.

Marcel Laflamme / Harold Noël

## Bibliothèque La Ressource

### Nouveautés et suggestions de lecture du mois de septembre

- *Le cinquième témoin*, de Michael Connelly
- *Les héritiers du fleuve*, tome 1, de Louise Tremblay-d'Essiambre
- *Le gardien de phare*, de Camilla Lackberg
- *De retour à Montréal*, de Maryse Rouy
- *Une île*, de Tracy Gravis Graves
- *La descente de Marie Madeleine (au-delà du code Da Vinci)*, de Laurence Gardner
- *Les Premiers Juifs d'Amérique (l'extraordinaire histoire de la famille Hart)*, de Denis Vaugeois

### Merci

Merci à Messieurs Gilles Dionne, Louis-Michel Côté et Gaétan Turmel, la famille Galibois, mesdames Marie-Chantale Beaulieu, Anne Leahy, Josée Lanneville et Lucienne Blais qui ont donné des livres à la Bibliothèque. Nous avons aussi reçu un casse-tête de monsieur Claude Desjardins.

### Halloween

Cette année encore, la bibliothèque prendra les couleurs de l'automne et de l'Halloween en octobre. Il y aura des bonbons et des friandises pour les jeunes qui passeront nous voir.

### Pensées

Trop de suspense dans un livre et il se consume et se consomme. Le roman est ennemi de la vitesse, la lecture doit être lente et le lecteur doit rester sous le charme d'une page, d'un paragraphe, d'une phrase même.

Milan Kundera

Ordonner une bibliothèque est une façon silencieuse de faire de la critique.

Jorge Luis Borges

Gilles Gallichan et Lise Paquet et pour l'équipe de bénévoles de la bibliothèque La Ressource

## L'argent pour Karine

Félicitations à Karina Sylvain, une résidente de Sainte-Pétronille qui a remporté la médaille d'argent aux Championnats canadiens d'Ultimate (frisbee) qui se sont déroulés à Vancouver en août dernier.

Cette brillante victoire permettra à Karina et son équipe de participer aux Championnats du monde d'Ultimate en 2014 en Italie. La persévérance, l'entraînement et la détermination de cette athlète est une inspiration pour les jeunes et moins jeunes de notre communauté.

Nous lui souhaitons le meilleur des succès pour l'Italie!



## Grand nettoyage des rivages canadiens à

Je vous invite à venir nettoyer les rivages de Sainte-Pétronille. C'est une activité ouverte à tous les groupes d'âge et les familles sont bienvenues. Venez passer du temps agréable en plein air. Le regroupement *Bleu* sera sur place pour créer des œuvres avec la récupération des déchets ramassés, suivra une conférence "Le Saint-Laurent : Notre fleuve vivant" présenté par la *Fondation David Suzuki*. Et pour finir en beauté, je vous invite à apporter votre lunch et nous mangerons sur le bord de l'eau.

Voici les informations relatives à l'événement :

**Nom du Groupe :** les Riva-Joie

**Date :** 28 septembre 2013, remis au 29 s'il pleut trop

**Début :** 9h30 AM

**Durée :** 2h30

**Lieu de rassemblement :** sur la grève en face du 11-13, rue Horatio Walker

### Ce que vous aurez besoin d'apporter :

- des chaussures fermées (style espadrille ou soulier de marche) ;
- des gants de jardinage ou de travail ;
- 2 sacs en plastique différents : soit un à vidange et l'autre pour le recyclage ;
- un plat en plastique avec couvercle pour y déposer les morceaux de verre ;
- un stylo ou un crayon de plomb ;
- une tablette 8½x11" pour écrire ;
- et à votre convenance, un instrument qui pourrait faciliter le nettoyage comme un bâton de marche avec un bout pointu. Soyez créatif !

**Pour faciliter l'organisation, inscrivez-vous à compter du 12 septembre au 418-828-0533 (boîte vocale de Josée) en précisant le nombre de personnes participantes.**

J'espère que les citoyens ainsi que les familles de Sainte-Pétronille s'uniront à moi pour une journée divertissante qui aidera à changer les choses. Venez m'aider à nettoyer et contribuez à maintenir notre fleuve St-Laurent en santé. Faites de notre communauté un endroit plus propre, pour nous tous.

### À propos du « Grand nettoyage des rivages canadiens »

Le Grand nettoyage des rivages canadiens est un programme de conservation à action directe populaire lancé par l'Aquarium de Vancouver. Le programme encourage les Canadiens à devenir de bons citoyens environnementaux en unissant des communautés dans l'objectif d'obtenir des effets véritables et mesurables sur l'environnement.

Josée Gaudet  
Coordinatrice du Nettoyage



# Élections générales 2013

## Appel de candidatures

### Élections municipales le 3 novembre 2013

LES CANDIDATES ET LES CANDIDATS ONT JUSQU'AU 4 OCTOBRE 2013 POUR PRODUIRE UNE DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Village de Sainte-Pétronille, le 19 septembre 2013 -- En vue des élections municipales qui se tiendront le 3 novembre prochain, le président d'élection du village de Sainte-Pétronille, M. Jean-François Labbé, désire informer les électrices et les électeurs qui souhaitent prendre part au scrutin à titre de candidate ou de candidat qu'ils ont jusqu'au 4 octobre 2013 pour produire une déclaration de candidature à l'endroit suivant :

Mairie du village de sainte-Pétronille  
3, chemin de l'Église  
Sainte-Pétronille (Québec) GOA 4C0

À noter que les déclarations de candidature sont acceptées le:

|                          |                                    |
|--------------------------|------------------------------------|
| 20 septembre:            | De 9 h à 12 h                      |
| 23 septembre:            | De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 |
| 24 septembre:            | De 9 h à 12 h et de 13h à 16 h 30  |
| 26 septembre:            | De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 |
| 27 septembre:            | De 9 h à 12 h                      |
| 30 septembre:            | De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 |
| 1 <sup>er</sup> octobre: | De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 |
| 2 octobre:               | De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 |
| 3 octobre:               | De 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 |
| 4 octobre:               | Sans interruption de 9 h à 16 h 30 |

Toute personne éligible peut poser sa candidature à un seul poste de membre du conseil de la municipalité.

La déclaration de candidature doit comporter les signatures d'appui d'au moins

5 électeurs de la municipalité pour le poste de maire, et d'au moins 5 électeurs de la municipalité pour le poste de conseiller.

Celles et ceux qui désirent obtenir plus d'information à ce sujet peuvent s'adresser au président d'élection. On peut également consulter la section spéciale sur les élections municipales du site Web du Directeur général des élections, à l'adresse [www.electionsequbec.qc.ca](http://www.electionsequbec.qc.ca) ou communiquer avec son Centre de renseignements :

Par téléphone : 1 888 ÉLECTION  
(1 888 353-2846)

Par courriel : [dgeq@dgeq.qc.ca](mailto:dgeq@dgeq.qc.ca)

Source : Jean-François Labbé  
418 828-2270 Poste 1  
ste-petronille@qc.aira.com



## Pour publier un article

Si vous désirez faire paraître un article dans votre journal local, vous pouvez le faire en communiquant avec nous au 418 828-2270, en nous l'envoyant par courriel (ste-petronille@qc.aira.com) ou tout simplement en le faisant parvenir au bureau de la mairie. La prochaine date de tombée pour nous remettre vos articles est le **11 octobre 2013**.

### Équipe de rédaction :

- Jean-François Labbé, directeur général
- Harold Noël, maire
- Enrico Desjardins, conseiller

### Collaborateurs :

- Gilles Gallichan
- Lise Paquet

## Entretien des fossés

Plusieurs personnes ont fait état que le tondage des fossés de la municipalité n'avait pas été fait adéquatement cet été. Il est important de donner quelques précisions à ce sujet. Tout d'abord, les employés municipaux font la tonte des fossés une fois par année afin d'empêcher la formation d'arbres pouvant ainsi nuire à l'écoulement de l'eau. Une deuxième tonte est possible en fin de saison estivale si le temps le permet. En somme, cet entretien est donc exclusivement utilitaire et ne vise pas à améliorer l'esthétique des lieux. C'est pourquoi ceux qui souhaitent un entretien plus soutenu doivent alors en prendre la responsabilité.

Jean-François Labbé,  
directeur général/secrétaire-trésorier

## EN VRAC...

### PROCHAINE ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Nous vous informons que la prochaine réunion du conseil municipal a été fixé au 3 octobre 2013

### CUEILLETTE DE FEUILLES

Veillez noter que la cueillette des feuilles mortes se fera le 18 octobre ainsi que les 1<sup>er</sup> et 15 novembre prochains. De plus, nous vous rappelons qu'il est interdit de faire des feux à ciel ouvert.

### RAMONAGE DES CHEMINÉES

Le mois d'octobre nous rappelle qu'il est souhaitable de procéder à la vérification des cheminées. Un bon ramonage s'inscrit dans les mesures préventives à suivre afin d'éviter un sinistre.

### INSTALLATION DES BALISES

Les citoyens de Sainte-Pétronille qui désirent signaler au responsable du déneigement la limite de leur terrain doivent installer leurs balises à une distance minimale de 5 pieds du pavage, et cela, dans le but de faciliter les prochaines opérations de déneigement.

### NUMÉRO DE PORTE

Nous vous demandons de rendre votre numéro de porte visible de la rue. Cela vous sera utile si vous avez besoin des services d'urgence durant l'hiver.

### ABRIS TEMPORAIRES

Vous avez peut-être procédé à l'installation de vos abris temporaires. Rappelons que la partie antérieure de tout abris d'hiver doit être installée à une distance minimale de 5 pieds (1.52 m) à l'intérieur des limites du terrain sur lequel il est érigé. Notez bien que l'installation de vos abris ne doit pas se faire avant le 15 octobre et ils doivent être enlevés avant le 1<sup>er</sup> mai.

# Avis public d'élection

Municipalité  
VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE

Scrutin du  
2013 11 03  
année mois jour

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné aux électeurs de

VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE

Municipalité

par JEAN-FRANÇOIS LABBÉ, que :  
Président d'élection

1. le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures : MAIRE + CONSEILLERS AUX SIÈGES 1, 2, 3, 4, 5 ET 6.

2. toute déclaration de candidature à ce ou ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

Du 2013 09 20 au 2013 10 04  
année mois jour année mois jour

|         |                 |          |                                 |                                     |
|---------|-----------------|----------|---------------------------------|-------------------------------------|
| JOURS : | <u>lundi</u>    | HEURES : | De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u> | De : <u>13 h</u> à : <u>16 h 30</u> |
|         | <u>mardi</u>    |          | De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u> | De : <u>13 h</u> à : <u>16 h 30</u> |
|         | <u>mercredi</u> |          | De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u> | De : <u>13 h</u> à : <u>16 h 30</u> |
|         | <u>jeudi</u>    |          | De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u> | De : <u>13 h</u> à : <u>16 h 30</u> |
|         | <u>vendredi</u> |          | De : <u>9 h</u> à : <u>12 h</u> | De : _____ à : _____                |

**À NOTER - Le vendredi** 2013 10 04 **le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.**  
année mois jour

3. si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste,

un scrutin sera tenu le :

2013 11 03 **de 10 h à 20 h**  
année mois jour

et un vote par anticipation sera tenu le :

2013 10 27 **de 12 h à 20 h**  
année mois jour

4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : JOANNIE DALLAIRE

5. j'ai nommé comme adjoint (pour recevoir les déclarations de candidature) : MARC BOUCHARD

6. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjoint désigné à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Président d'élection  
Adresse : 3, CHEMIN DE L'ÉGLISE  
SAINTE-PÉTRONILLE (QUÉBEC)

418 282-2270

Ind. rég. Numéro de téléphone

Adjoint  
Adresse : 3, CHEMIN DE L'ÉGLISE  
SAINTE-PÉTRONILLE (QUÉBEC)

418 570-2793

Ind. rég. Numéro de téléphone

Signature

Donné à VILLAGE DE SAINTE-PÉTRONILLE, le

2013 09 09  
année mois jour

Jean-François Labbé

Municipalité

Président d'élection